



Résultats de recherche émergents

Juillet 2011 | Numéro 11-1

Résultats préliminaires de l'étude sur l'automutilation chez les hommes

MOTS CLÉS : *suicide chez les délinquants, automutilation non suicidaire, santé mentale*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'automutilation non suicidaire (AMNS) est une blessure physique ou un défigement qu'une personne s'inflige délibérément sans intention de se suicider et qui n'est pas acceptée par la société, par exemple se couper, se cogner la tête ou s'étrangler. L'AMNS et les tentatives de suicide sont une menace pour la sécurité et le bien-être des délinquants et du personnel. Toutefois, le SCC manque d'information sur ces comportements. Une étude a été réalisée pour améliorer la compréhension de l'AMNS et des tentatives de suicide chez les délinquants de sexe masculin afin de mieux traiter, prévenir et gérer ces comportements au SCC.

Ce que nous avons fait

Nous avons recruté des hommes dans onze établissements correctionnels fédéraux à sécurité moyenne et maximale au Canada. Nous avons sélectionné des hommes ayant des antécédents connus d'AMNS, ainsi que des hommes n'ayant pas d'antécédents de ce genre, qui ont formé un groupe de comparaison. Les participants ($n = 199$) ont passé une entrevue semi-dirigée et ont répondu à une série de questionnaires. Les dossiers des délinquants ont également été examinés. L'étude était conçue de façon à évaluer l'AMNS et les facteurs qui y sont liés, par exemple les antécédents de mauvais traitements, de troubles mentaux, d'impulsivité ou d'agression. Nous avons comparé les résultats des hommes ayant des antécédents d'AMNS et ceux des hommes n'en ayant pas et avons étudié les divers aspects de l'AMNS en profondeur.

Ce que nous avons constaté

Les hommes ayant des antécédents d'AMNS ($n = 104$) ont obtenu un pointage nettement supérieur en matière d'hostilité, d'impulsivité et d'agression lorsqu'on a comparé leurs résultats à ceux des hommes qui n'avaient pas d'antécédents d'AMNS ($n = 95$). Ces hommes étaient également plus susceptibles de répondre aux critères de diagnostic de dépression, de toxicomanie, de trouble panique, de trouble de stress post-traumatique, de trouble de la personnalité antisociale et du trouble de la personnalité limite.

De plus, les hommes ayant des antécédents d'AMNS étaient plus susceptibles de réagir en essayant de penser à

autre chose ou en laissant libre cours à leur colère, ce qui pourrait laisser croire que l'AMNS est une mauvaise stratégie d'adaptation. Les hommes ayant déjà eu recours à l'AMNS étaient plus susceptibles d'avoir vécu de la violence sexuelle, psychologique ou physique pendant l'enfance.

Aucune différence significative n'a été constatée relativement à l'état matrimonial ou à l'origine ethnique, ce qui laisse croire que les délinquants autochtones et non autochtones sont tout aussi susceptibles de pratiquer l'AMNS.

Environ 65 % de l'ensemble des participants avaient vécu au moins un incident d'AMNS ou fait une tentative de suicide par le passé. Environ 35 % des participants avaient à la fois déjà pratiqué l'AMNS et fait des tentatives de suicide. Même s'il y avait une corrélation entre les tentatives de suicide et l'AMNS, ces comportements étaient très distincts l'un de l'autre.

Parmi les hommes qui avaient des antécédents d'AMNS, 38 % ont d'abord adopté ce comportement dans la collectivité, et 41 % ont indiqué que leur premier incident d'AMNS avait eu lieu dans un établissement du SCC. Le reste des participants s'étaient automutilés pour la première fois dans un établissement ne relevant pas du SCC, comme un établissement psychiatrique ou un établissement correctionnel provincial.

Ce que cela signifie

Les hommes qui ont eu des comportements d'AMNS se distinguent de ceux qui ne se sont pas automutilés à bien des égards et de façon importante. Les hommes qui s'automutilent ont des problèmes de santé mentale plus complexes, qui devraient être pris en compte dans les efforts apportés pour traiter et prévenir ce comportement. Il faut continuer à faire des recherches portant sur les motivations à s'automutiler des hommes purgeant une peine de ressort fédéral. Ce type de recherche est en cours à la Direction de la recherche.

Préparé par : Jenelle Power et Amelia Usher

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287

recherche@csc-scc.gc.ca

